

Nombre
de conseillers élus
33

Conseillers en fonction
33

Conseillers présents
19

(+ 13 procurations)

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH-BOULAY-MOSELLE

COMMUNE DE STIRING WENDEL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 octobre à 18 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 1^{er} octobre deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Stiring-Wendel sous la présidence de Monsieur LUDWIG Yves.

Présent-e-s : M. LUDWIG Yves, M. ALLEMAND Alain, Mme SOTGIU Brigitte, Mme HOLTZER Danièle, M. STAUB Jean-Patrick, Mme DAHLEM Nicole, Mme CINQUALBRE Mireille, Mme FRANK Jeannette, Mme MEYER Denise, Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, Mme MULLER Suzanne, M. LEININGER Grégoire, Mme MAILLARD Patricia, Mme DENNINGER Eugénie, M. SAÏDI Ayoub, Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. KIEFFER Denis, M. TYRAKOWSKI Gaston, Mme MANDEL Laetitia **(19)**

Absent excusé : M. PFEFFER Kévin **(1)**

Absent-e-s ayant donné procuration : Mme HAAG Elisabeth à M. le Maire, M. BOUR Roger à M. STAUB Jean-Patrick, M. LE BLANC Yannick à Mme MULLER Suzanne, M. DECKER Bernard à M. ALLEMAND Alain, M. AZOUZ Abdenhour à Mme CINQUALBRE Mireille, M. BURG Philippe à Mme DENNINGER Eugénie, M. GANDER Olivier à M. LEININGER Grégoire, M. HOULLE Christian à Mme HOLTZER Danièle, M. RICCI Emmanuel à Mme MAILLARD Patricia, Mme SCHAAF Anaïs à Mme DAHLEM Nicole, Mme SCHÄFER Elaine à Mme SOTGIU Brigitte, Mme MARISON Josiane à Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. MAI Gaston à M. TYRAKOWSKI Gaston **(13)**

Secrétaire de séance : Mme MULLER Suzanne

6. DOMAINE ET PATRIMOINE

6.2 Régularisation foncière des trottoirs de la rue Saint-Maurice - Cessions et acquisitions de parcelles (DEL 069_2025)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29 ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L2141-1 et suivants relatifs au déclassement des biens du domaine public ;

Vu le Code de la voirie routière, notamment l'article L141-3 relatif au classement et déclassement des voies communales ;

Considérant l'opération de régularisation foncière des trottoirs de la rue Saint-Maurice rendue nécessaire par l'alignement de la voie ;

Considérant le procès-verbal d'arpentage établi par le géomètre-expert ;

Considérant l'avis favorable des services des Domaines en date du 06 Août 2025;

Considérant que cette opération implique la cession de certaines parcelles issues du domaine public routier, devenues sans utilité publique, pour les intégrer au domaine privé des propriétaires riverains, et l'acquisition à l'euro symbolique non recouvré de parcelles privées nécessaires à l'élargissement des trottoirs ;

Considérant la nécessité de déclasser préalablement les parcelles concernées du domaine public pour permettre leur cession ; (Voir liste en annexe)

Considérant que les parcelles à céder seront intégrées au domaine privé de la commune puis cédées aux propriétaires riverains pour régulariser les emprises existantes ; (Voir liste en annexe)

Considérant que les parcelles à acquérir sont nécessaires à l'intérêt général et que leur acquisition permettra de finaliser la mise en conformité des trottoirs et seront intégrées au domaine public ; (Voir liste en annexe)

Ces opérations sont jugées d'intérêt général et visent à sécuriser et à officialiser la délimitation entre le domaine public et le domaine privé le long de la rue Saint-Maurice.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avis favorable de la commission des finances en date du 06 octobre 2025,

DECIDE à l'unanimité

- D'autoriser le déclassement des parcelles identifiées au procès-verbal d'arpentage, actuellement dans le domaine public routier, pour les intégrer dans le domaine privé de la commune ;
- D'autoriser la cession desdites parcelles déclassées aux propriétaires riverains, à l'euro symbolique non recouvré ;
- D'autoriser l'acquisition, à l'euro symbolique non recouvré, des parcelles privées nécessaires à la régularisation de l'emprise des trottoirs, telles que définies dans le procès-verbal d'arpentage et de les intégrer dans le domaine public ;
- De prendre en charge la totalité des frais générés par cette opération, incluant les honoraires du géomètre, les frais d'acte notarié, et les frais de publication foncière ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents, actes notariés, et formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Annexe

Dossier		Section	Parcelle	Contenance	rue	Cession	Acquisition	Propriétaires
DS	OSE							
25676495	2025-57660-57690	15	998	2 m²	4 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25676738	2025-57660-57691	15	999	1 m²	6 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25676826	2025-57660-57695	15	1000	2 m²	8 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25676906	2025-57660-57698	15	1001	1 m²	10 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25676951	2025-57660-57699	15	1002	1 m²	12 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25677017	2025-57660-57700	15	1003	1 m²	14 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25677056	2025-57660-57702	15	1004	1 m²	16 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25677123	2025-57660-57705	15	1005	1 m²	18 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25677202	2025-57660-57709	15	1006	1 m²	20 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25677273	2025-57660-57710	15	1007	1 m²	22 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25677329	2025-57660-57711	15	1008	1 m²	24 rue Saint Maurice	x		Commune de STIRING WENDEL
25684052	2025-57660-57846	15	1016	36 m²	1 rue Saint Maurice		x	Hajrudin MURATOVIC
25684188	2025-57660-57849	15	1018	19 m²	rue Saint Maurice		x	Antonio CICERO- SCI KARO
25684355	2025-57660-57852	15	1019	18 m²	1a rue Saint Maurice		x	Angelo PEZZETTI
25684455	2025-57660-57855	15	1021	22 m²	1a rue Saint Maurice		x	Danielle BLASZCZYK Marie-Louise PEZZINI
25684563	2025-57660-57860	15	1023	6 m²	rue Saint Maurice		x	Copropriété 95A rue Nationale
25683677	2025-57660-57865	15	1010	46 m²	19 boulevard Saint Joseph		x	Nicole DINARDO
25683841	2025-57660-57868	15	1012	39 m²	5 rue Saint Maurice		x	My Appart
25683983	2025-57660-57870	15	1014	39 m²	3 rue Saint Maurice		x	René WELTER et Madame

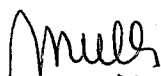
Le Maire,

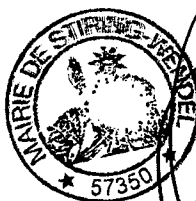
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Délibération publiée le 15 octobre 2025

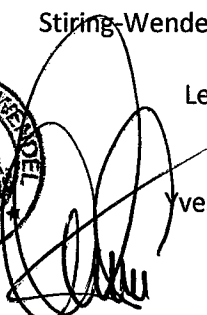
Pour extrait certifié conforme,
Stiring-Wendel, le 10 octobre 2025

Le secrétaire de séance,


Suzanne MULLER



Le Maire,


Yves LUDWIG